

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Isabelle Côté

<https://www.cadre21.org/membres/0ff9e2585683f703bbc0c508>

Date d'obtention : 2024-08-21 16:52:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Rencontrer les personnes impliquées, Victime, témoins et déclencher le protocole sexto s'il y a lieu et remplir la grille d'évaluation.
- 2- Rencontrer l'agresseur pour avoir sa version des faits et déclencher le protocole sexto si l'intention n'était pas malveillante. Si intention malveillante, confisquer le cellulaire et contacter le poste de police.
- 3- Contacter le service de police pour continuer l'enquête et consulter les images partagées (ne jamais les consulter nous-même)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La grille d'évaluation nous aide à guider la suite des interventions. Elle nous aide à vérifier les informations et à obtenir plus de détails. Elle nous aide aussi à connaître la nature, les intentions et l'étendue de la situation. Si la nature est malveillante, il ne faut pas remplir la grille d'évaluation avec l'agresseur mais plutôt le rencontrer pour lui confisquer son cellulaire et contacter le service de police. En rencontrant les témoins et personnes impliquées, cela nous permet de valider les informations. Si les policiers nous demandent de rencontrer d'autres élèves suite à l'appel, on doit répondre que l'école n'est pas mandataire du service de police. IMPORTANT ne jamais consulter les images partagées même si l'élève veut nous les partager.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que c'est le moment où l'on apprend que la nature était malveillante et que l'on doit rencontrer l'agresseur et lui confisquer son appareil. Surtout si l'élève ne collabore pas avec nous.